



SAJA

IMMOBILIER

Nos honoraires

Type de mandat : tous types de mandat

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Après avoir étudié le marché et discuté des difficultés et/ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire s'entendent sur le forfait des honoraires qui peut-être inférieur au forfait maximum des honoraires. Cet accord interviendra en fonction des spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente, et devra être matérialisé à la signature du mandat.

Frais de rédaction d'actes de vente pour le compromis de vente.

Compromis à la charge de l'acquéreur : 500 € TTC

Prix de Vente	Valeur
< 39 999 €	4 000 €
40 000 € - 49 999 €	4500 €
50 000 € - 79 999 €	5 000 €
80 000 € - 99 999 €	6 000 €
100 000 € - 119 999 €	6 500 €
120 000 € - 139 999 €	7 000 €
140 000 € - 349 999 €	5 %
350 000€ - 439 999 €	17 500 €
>440 000 €	4 %